



Achat en ligne et garantie legale

Par Jeanpietre06

Bonjour,

mon fils a commandé sur un site (qui avait un aspect sérieux et bien fait) une housse d ordinateur, lors de la réception elle était emballée, et les autocollants m'ont fait comprendre que cela venait de Chine (je n ai pas d apriori...mais si j avais su j aurais pris en Prime ailleurs...)

il a payé en PayPal.

moins d un mois après, a 2 ou 3 jours prés, il ouvre la sacoche pour y mettre son mac, et elle est toute décousue.

j'ai fait un mail au site, qui m'a dit que ce n etait jamais arrivé, et qu il me proposait de me faire un geste à savoir un remboursement de 20? à titre exceptionnel. (prix 42?)

j'ai dit non, que je voulais un remplacement de la sacoche s il était sur de lui, ou le remboursement total.
Mais surtout je veux lui envoyer la sacoche pour qu il se rende compte de lui même, apparemment il s en moque...shopping...

y a t il une quelconque garatie de conformité ou autre? le site se vente de faire satisfait ou remboursé mais j imagine que c le principe de la VPC donc 14 j ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
en Europe :
[url=https://www.europe-consommateurs.eu/achats-internet/les-garanties.html]https://www.europe-consommateurs.eu/achats-internet/les-garanties.html[/url]
Mais si c'est un site hors Europe... accpetez le geste commercial et laissez tomber.

Par Georges98

Bonjour, merci de votre réponse, la société est dans le nord de la France, le site est en Amérique du Nord, et les produits viennent de Chine apparemment.

Dans le pire des cas, et vue que le monsieur a été très désagréable (menaces et autres mots gentils au téléphone?) y a t il intérêt à faire un signalement consommateurs ou répressions des fraudes ou autre ?

Merci

Par yapasdequoi

ça ne coute rien.
Mais ne servira pas forcément à grand chose.
[url=https://signal.conso.gouv.fr]https://signal.conso.gouv.fr[/url]

Par Jeanpietre06

Bonjour,

merci, je le fais de suite

Par hideo

Bonsoir,

Même sur des site français ou américain ,ce genre de produit est fabriqué en Chine ,même en provenance direct de chez Mac

Vu le montage du site ,c'est peine perdue d'avance.

Il existe néanmoins d'autres sites chinois ,très populaires qui ont d'excellentes pratiques commerciales .

Il vaut mieux accepter le dédommagement proposé et oublier ce site

Essayez de voir avec PayPal ,si l'assurance PayPal peut vous rembourser ,il vous demanderons la preuve d'un dépôt de plainte contre le vendeur qui est la ste domiciliée en France .

Cordialement

Par Jeanpietre06

Merci